

Caen-Rouen : la messe est dite

Une réunion interacadémique s'est tenue le mercredi 24 janvier au lycée Risle-Seine de Pont-Audemer entre les organisations syndicales et les rectorats de Caen et de Rouen.

Le recteur des deux académies, entouré de l'ensemble de ses proches collaborateurs, a acté une évolution du discours institutionnel sur le dossier des académies normandes.

Alors qu'en septembre, à Lisieux, lors d'une réunion semblable, on nous avait annoncé **un recteur commun mais des rapprochements très limités**, en attendant les **conclusions d'un rapport prévu en mars 2018**, discours confirmé en novembre lors du CT académique de Caen, il est devenu évident que **l'on se dirige vers une fusion des deux académies**. C'est en tous cas le sentiment très fort du recteur, qui cite le ministre Blanquer venu à Rouen le 8 décembre, évoquant une "perspective de fusion".

Le modèle initialement présenté qui consistait à **faire des académies de Rouen et Caen un laboratoire d'expérimentation** d'un recteur unique pour plusieurs académies est révolu. Ou en tous cas il est vidé de son sens.

Le discours des autorités académiques s'inscrit désormais dans une perspective de fusion, sans attendre les conclusions du rapport d'observation mené par le ministère et qui sera rendu (mais à priori pas rendu public) en mars-avril. Dans ce contexte, et en anticipant les prochaines décisions sur l'avenir des académies, **les deux rectorats se préparent à cette éventualité, en faisant converger les méthodes et les procès de travail, identifiant le meilleur de chacun pour aller vers "plus d'efficacité et d'expertise"**.

Alors qu'il y a toujours deux académies donc 2 gouvernances, il y a dorénavant **un seul comité de direction normand** composé des 5 DASEN, des secrétaires généraux et secrétaires généraux adjoints, ainsi que des membres du **cabinet (unique et commun à Caen et Rouen)** ; le dialogue de gestion avec le ministère est lui aussi unique.

Les rectorats travaillent vers des évolutions pédagogiques (inspecteurs) et administratives mais rien ne changera en terme d'organisation des services tant que l'avenir ne sera pas clairement fixé, c'est-à-dire en avril. Après, cela peut aller très vite ... Cependant, vu le calendrier contraint, les périmètres actuels des prochaines élections professionnelles (décembre 2018) resteraient les mêmes jusqu'à une éventuelle fusion.

Les autorités académiques anticipent leur futur destin commun en essayant de rassurer les personnels. Mais comment ne pas être inquiet alors que **c'est tout de même 18 postes de personnels administratifs qui seront supprimés à la rentrée prochaine sur Caen et Rouen.**

Justifier dans un contexte de budget contraint et de baisse démographique la contribution de la Normandie à l'effort national est pourtant mal venu.

Pour le Sgen-CFDT s'est un très mauvais signal qui est envoyé aux collègues et cela pourrait préfigurer une rationalisation des moyens encore plus drastique si d'aventure la fusion devenait effective.

Le recteur soutient qu'il n'y aura pas de mobilité forcée mais des mobilités fonctionnelles garanties par un accompagnement exigeant sous la forme de formation et d'indemnitaire. Dans cette démarche, la logique de regroupement de service domine. Une carte cible est évoquée, si possible sur 3 ou 4 ans, mais aucune garantie ne peut être donnée : **la décision de fusion, comme le calendrier, seront tranchés au plus haut niveau gouvernemental, et le recteur ne pourra qu'appliquer.**

C'est bien l'enjeu du débat et peut être des négociations à venir que de garantir aux personnels l'absence de mobilité forcée, des natures de postes au moins comparables et un accompagnement de qualité en cas de changement de fonction par la construction d'une organisation administrative en bi-site, le tout dans un calendrier clair. Cependant, pour travailler sereinement à des changements, il faudrait garantir la confiance. Même si le recteur Rolland tient des propos sincères et fait oeuvre de transparence, le doute subsiste quant à l'honnêteté du gouvernement sur ce dossier. Les personnels et leurs représentants ne sont, au mieux, que mis au courant de décisions déjà prises sans leur avis.

Le SGEN-CFDT de Basse-Normandie reste opposé à une fusion des deux académies. Le coût pour les personnels sera important alors que les bénéfices pour le public et les personnels sera très limité, voire inexistant. **La confiance n'est plus là** : le ministre a une idée, et il veut l'appliquer, sans s'arrêter à la discussion ou à la négociation, sauf pour les détails, une fois la décision prise. Au lieu de prendre en compte les besoins réels, de limiter les changements aux domaines où ils

apportent une vraie plus-value, il décide et laisse à d'autres le soin de gérer les dégâts. "Expérimentation", "confiance" : ce sont des éléments récurrents de la communication ministérielle. De la communication seulement ...